Qui est PSYA?

Créé en 1997, le cabinet Psya, habilité IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels) propose le premier service professionnel spécialisé dans l'écoute, le soutien et l'accompagnement psychologique par téléphone et Internet.

L'indépendance de Psya assure son impartialité. La qualification de ses équipes (psychologues cliniciens diplômés) garantit éthique, anonymat et confidentialité.

Psya est certifié AFAQ ISO 9001 – version 2015 pour son "centre d'écoute psychologique". Aujourd'hui, plus d'un million de salariés bénéficient en France d'un numéro dédié et gratuit leur permettant d'accéder 7j/7 et 24h/24 au centre d'écoute psychologique Psya.



Votre espace bénéficiaire DÉDIÉ ET CONFIDENTIEL accessible 24h/24 et 7j/724/7

Dans cet espace, vous retrouvez :

L'ensemble des médias qui vous permettent de contacter les psychologues Psya









Téléphone, Tchat, mail et visio-consultation (sur RDV préalable)

Une bibliothèque de fiches en ligne pour vous informer sur votre santé et votre qualité de vie.

De nouveaux contenus sont mis en ligne chaque mois, répartis dans 4 grandes rubriques :

- Arrêt, retour au travail & maintien en emploi
- · Santé au travail
- Santé mentale
- Gestion de carrière & organisation du travail

Pour y accéder, rendez-vous sur www.psya.fr





met à votre disposition un service d'écoute et de soutien psychologique anonyme et confidentiel, accessible 7j/7 et 24h/24.

Service d'écoute psychologique :

- Prodigué par la société Psya, Prévention et gestion des risques psychosociaux, ayant son siège social 1, parvis de La Défense 92 044 Puteaux.
- Distribué par l'UNMI, Union Nationale Mutualiste Interprofessionnelle, soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité immatriculée sous le SIREN 784718207 ayant son siège social 50 avenue Daumesnil 75012 Paris.

ÉCOUTE ET ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

ANONYME ET CONFIDENTIEL





L'UNMI vous propose dans le cadre du contrat prévoyance mis en place par votre entreprise, un service de soutien psychologique, anonyme et confidentiel, en partenariat avec le cabinet Psya.

Avec ce service,
I'UNMI accompagne les
entreprises dans leurs
démarches de prévention
de santé au travail et
de bien-être pour leurs
collaborateurs.

Comment utiliser le service ?

Le service est accessible 7j/7 et 24h/24 par téléphone au

0 800 502 076

Service & appel gratuits

ou par tchat ou e-mail via votre espace bénéficiaire dédié.

Pour y accéder, rendez-vous sur **www.psya.fr**, cliquez sur le bouton **Espace bénéficiaire** en haut à droite, puis saisissez votre :

• Nom d'utilisateur : unmi

• Mot de passe : unmi

Vous pouvez appeler et vous connecter à tout moment, dès que vous en ressentez le besoin.

Qui peut le contacter ?

Vous-même en tant que bénéficiaire du contrat prévoyance mis en place par votre entreprise, ainsi que vos ayants droit.

ÉCOUTE & ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

0 800 502 076

Service & appel gratuits

www.psya.fr espace bénéficiaires Nom d'utilisateur : unmi Mot de passe : unmi

* Psychologue clinicien diplômé soumis au code de déontologie de la profession.

Pourquoi utiliser le service ?

Pour être accompagné dans un moment difficile de sa vie professionnelle ou personnelle.

Certains événements de la vie peuvent altérer votre bien-être et votre qualité de vie.

Dans ces moments, une écoute attentive et professionnelle est efficace et utile.

Si vous rencontrez des difficultés professionnelles (tensions, stress, difficultés relationnelles...) ou personnelles (divorce, maladie, deuil...).

Qu'est-ce que l'écoute et le soutien psychologique ?

Accessible par téléphone **7j/7 et 24h/24**, le service est mis à votre disposition gratuitement.

Un psychologue* vous répond de manière entièrement anonyme et confidentielle.

Il vous propose, grâce à une écoute active, de :

- prendre du recul par rapport à une situation difficile :
- mieux cerner les éléments qui déclenchent la détresse.

Les principaux objectifs de ce service sont :

- de vous offrir une écoute dans des moments difficiles, professionnels comme personnels, en vous aidant à mettre des mots sur vos émotions ;
- de vous informer, vous orienter et vous accompagner vers des solutions appropriées à votre situation.

Et après?

Si la situation le nécessite et si vous le souhaitez, le service d'aide et de soutien psychologique vous offre la possibilité de poursuivre votre démarche en vous orientant vers un psychologue exerçant son activité en libéral, proche de votre domicile ou de votre lieu de travail (dans la limite de 5 consultations prises en charge par l'UNMI).